

PROCÈS-VERBAL

Huitième rencontre du conseil d'administration de la Régie de transport du Bas-Saint-Laurent, tenue le 14 avril 2026 à 16h00 à l'aéroport de Mont-Joli, sous la présidence de M. Louis-Marie Bastille et à laquelle les membres présents forment quorum.

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Louis-Marie Bastille, président et administrateur – délégué de la MRC de Rivière-du-Loup
M. Bruno Paradis, vice-président 1 et administrateur – délégué de la MRC de la Mitis
Mme Sylvie Blanchette, vice-présidente 2 et administratrice – déléguée de la MRC de la Matapédia
Mme Manon-Josée D'Auteuil, remplaçante – déléguée de la MRC des Basques
M. Gérald Beaulieu, administrateur - délégué de la MRC de la Matanie
Mme Louise-Anne Belzile, secrétaire de la RTBSL

ASSISTAIENT ÉGALEMENT

Mme Mélodie Mondor, directrice générale du CRD

ÉTAIENT ABSENTS

Mme Julie Thériault, administratrice – délégué de la MRC de Rimouski-Neigette
M. Serge Pelletier, administrateur – délégué de la MRC de Témiscouata
Mme Sophie Duchaine, coordonnatrice de la Table régionale des élu-es municipaux du BSL

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

M. Louis-Marie Bastille, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

RTBSL-CA-2026-04-14/0070

M. Bastille constate le quorum et propose l'ouverture de la huitième séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie de transport du Bas-Saint-Laurent.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RTBSL-CA-2026-04-14/0071

Après lecture de l'ordre du jour, il est proposé par M. Bruno Paradis et unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit adopté.

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 décembre 2025
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 mars 2026
5. Structuration de la RTBSL
 - 5.1. Priorisation du transport interurbain
 - 5.2. Adoption des énoncés stratégiques
 - 5.3. Adoption du plan de transport régional
6. Affaires administratives
 - 6.1 Élection des officiers

- 6.2 Nomination d'un-e secrétaire et d'un-e trésorier-ère
- 7. Motion de remerciement à Louise-Anne Belzile
- 8. Période de questions
- 9. Levée de la réunion

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2025

RTBSL-CA-2026-04-14/0072

Il est proposé par M. Gérald Beaulieu et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 décembre 2025 tel que rédigé.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 MARS 2026

RTBSL-CA-2026-04-14/0073

Il est proposé par Mme Sylvie Blanchette et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 mars 2026 tel que rédigé.

5. STRUCTURATION DE LA RTBSL

5.1. PRIORISATION DU TRANSPORT INTERURBAIN

Certains territoires ont exprimé le souhait de maintenir le lien direct entre la MRC et l'OMIT afin d'assurer la fluidité du service et l'agilité de la gestion financière. De plus, deux MRC assurent elles-mêmes la gestion de leur desserte intra-MRC.

L'entente intermunicipale de constitution de la RTBSL, signée en septembre 2023, prévoyait que le financement des dessertes intra et inter-MRC serait géré à partir de comités territoriaux en transport (CTT) recueillant les orientations de chaque MRC membres concernant ses services et son budget intra-MRC. L'avenant à cette entente, lequel est toujours valide, précise que cette gestion intra-MRC est confiée aux MRC en attendant la structuration et le financement récurrent de la RTBSL.

Nous proposons donc de faire des validations légales, techniques et financières afin de valider si, par l'intermédiaire de son entente intermunicipale, la RTBSL peut confier à plus long terme aux MRC qui le souhaitent la gestion de leur desserte intra-MRC, et ce, avec ou sans l'obtention de la taxe sur les carburants.

RTBSL-CA-2026-04-14/0074

Considérant que l'entente intermunicipale signée le 26 septembre 2023 prévoyait que la Régie de transport du Bas-Saint-Laurent (RTBSL) gèrait les demandes au Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC) et retournait les sommes aux OMIT ou MRC pour l'organisation des services;

Considérant que certaines MRC ont manifesté le souhait de gérer directement avec le MTMD le financement de leur service de transport collectif intra-MRC, comme elles le faisaient avant l'entente intermunicipale;

Considérant que la RTBSL a principalement été créée pour faciliter la mise en place et la gestion d'une desserte régionale inter-MRC;

En conséquence, il est proposé par Mme Manon-Josée D'Auteuil et unanimement résolu de valider la faisabilité légale, technique et financière que la RTBSL confie aux MRC qui le souhaitent la gestion financière et opérationnelle du transport collectif intra-MRC sur leur territoire, tout en maintenant une entente intermunicipale en transport collectif.

5.2. ADOPTION DES ÉNONCÉS STRATÉGIQUES

Des énoncés stratégiques ont été travaillés tout au long de la dernière année. Ces énoncés, une fois adoptés, pourront être utilisés dans les communications concernant la RTBSL, dont la page sur le site web du CRD et le plan de transport mis à jour.

RTBSL-CA-2026-04-14/0075

Considérant que les énoncés stratégiques sont le résultat d'un travail réalisé avec le conseil d'administration et le conseil exécutif;

Considérant que les énoncés stratégiques tiennent compte des connaissances et des orientations actuelles du conseil d'administration de la RTBSL;

Considérant que les énoncés stratégiques pourront être utilisés dans les communications futures de la Régie de transport du Bas-Saint-Laurent (RTBSL);

En conséquence, il est proposé par M. Bruno Paradis et unanimement résolu d'adopter les énoncés stratégiques suivants :

- **MISSION** : Développer un réseau interconnecté de transport collectif et adapté au Bas-Saint-Laurent par l'optimisation des dessertes locales et l'implantation d'une desserte régionale.
- **MANDATS** :
 - Financement - Rechercher et faciliter la gestion du financement des dessertes locales et de la desserte régionale,
 - Optimisation - Soutenir chaque desserte locale selon ses besoins respectifs afin de maintenir, développer et optimiser les services en place,
 - Interconnexion - Faciliter la connexion entre les dessertes locales afin de rendre accessibles les villes de centralité,
 - Mutualisation - Mettre en contact les gestionnaires de transport collectif des MRC pour favoriser l'expertise et l'innovation régionale;
- **VISION** : Être un levier régional de transformation vers la mobilité durable, l'accès équitable aux services et l'occupation structurante du territoire;
- **VALEURS** :
 - Solidarité territoriale** (Nous agissons ensemble, en misant sur la coopération entre les MRC, pour relever les défis communs avec des solutions partagées.),
 - Durabilité** (Nous créons des leviers de transformation économique, écologique et sociale qui perdurent et favorisent de réels changements.),
 - Inclusion** (Nous développons des services qui contribuent à l'autonomie et la

participation sociale des personnes vulnérables.),

Innovation (Nous cherchons des solutions adaptées aux réalités régionales, inspirées des meilleures pratiques, pour répondre aux besoins de la population),

Responsabilité (Nous gérons les ressources collectives avec rigueur, transparence et en cohérence avec les attentes de nos communautés.).

- **Slogan** : La force du collectif, au service de la mobilité régionale.

- **La RTBSL, c'est** :

96 municipalités, dans 7 MRC, qui s'unissent pour offrir des services de transport structurants, accessibles et adaptés aux réalités rurales et urbaines du Bas-Saint-Laurent;

Le fruit d'une volonté collective de mutualiser des services de transport afin d'offrir une interconnexion accrue, une meilleure cohérence et une plus grande efficacité;

Une réelle solution de mobilité durable régionale pour rendre accessibles les services de santé, d'emploi, de formation et de loisirs à tous les bas-laurentien·nes;

Une concertation étroite qui fait naître une expertise territoriale et des solutions innovantes, pour répondre aux enjeux criants de mobilité au Bas-Saint-Laurent.

5.3. ADOPTION DU PLAN DE TRANSPORT RÉGIONAL 2026

Un des objectifs du projet 2025-2026 était de mettre à jour le plan de transport et les prévisions financières qui en découlent pour soutenir la présentation du projet aux acteurs politiques qui seront rencontrés en 2026 par la TREMBSL, en prévision des élections provinciales.

RTBSL-CA-2026-04-14/0076

Considérant que la Table régionale des élus municipaux du Bas-Saint-Laurent (TREMBSL) continuera de défendre le projet de la Régie de transport du Bas-Saint-Laurent (RTBSL) lors de ses représentations politiques;

Considérant que le plan de transport réalisé en 2021 par le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL) nécessitait une mise à jour;

Considérant que le nouveau plan de transport contient les orientations et énoncés stratégiques qui ont été adoptés par le conseil d'administration;

Considérant que le nouveau plan de transport tient compte des commentaires recueillis dans les comités territoriaux de transport (CTT);

Considérant que le nouveau plan de transport contient les prévisions financières qui ont été adoptées par le conseil d'administration;

En conséquence, il est proposé par Mme Sylvie Blanchette et unanimement résolu d'adopter le plan de transport mis à jour et de le transmettre à la TREMBSL pour soutenir leurs démarches politiques.

6. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

6.1. ÉLECTION DES OFFICIERS

Mme Louise-Anne Belzile est désignée pour présidente et secrétaire d'élection.

Poste de président

RTBSL-CA-2026-04-14/0077

M. Gérald Beaulieu propose M. Louis-Marie Bastille.

Aucune autre candidature n'étant proposée, M. Bruno Paradis propose la fermeture des mises en candidature.

M. Louis-Marie Bastille accepte le poste de président et est déclaré élu.

Poste de vice-président 1

RTBSL-CA-2026-04-14/0078

Mme Sylvie Blanchette propose M. Bruno Paradis.

Aucune autre candidature n'étant proposée, M. Gérald Beaulieu propose la fermeture des mises en candidature.

M. Bruno Paradis accepte le poste de vice-président 1 et est déclaré élu.

Poste de vice-président 2

RTBSL-CA-2026-04-14/0079

M. Gérald Beaulieu propose Mme Sylvie Blanchette.

Aucune autre candidature n'étant proposée, Mme Manon-Josée D'Auteuil propose la fermeture des mises en candidature.

Mme Sylvie Blanchette accepte le poste de vice-présidente 2 et est déclarée élue.

6.2. NOMINATION D'UN·E SECRÉTAIRE ET D'UN·E TRÉSORIER·ÈRE

RTBSL-CA-2026-04-14/0080

Considérant que Louise-Anne Belzile, secrétaire, quittera ses fonctions à la fin avril 2026;

Considérant que la résolution RTBSL-CA-2025-09-09/0059 adoptée le 9 septembre 2025 nommait la personne responsable des finances du CRD comme trésorier·ère;

En conséquence, il est proposé par Mme Manon-Josée D'Auteuil et unanimement résolu de nommer Mme Mélodie Mondor comme secrétaire et de maintenir le ou la responsable des finances du CRD comme trésorier·ère.

7. MOTION DE REMERCIEMENT À LOUISE-ANNE BELZILE

RTBSL-CA-2026-04-14/0081

Il est proposé par Mme Sylvie Blanchette et unanimement résolu que la présente motion soit envoyée à Mme Louise-Anne Belzile afin de souligner le travail accompli au cours de la dernière année et la remercier pour son apport au projet de la Régie de transport du Bas-Saint-Laurent.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

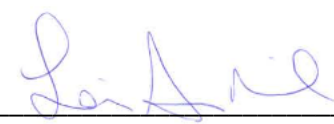
Aucune personne ne s'est présentée à la séance publique.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à l'unanimité que l'assemblée soit levée.



Louis-Marie Bastille, président



Louise-Anne Belzile, secrétaire